

# Charenton

*magazine*

N° 117 - Été 2006



*Cet été,  
la piscine est ouverte*



*Les boulangeries ouvertes  
en été*



*Basket-ball  
Les minimes sont champions  
de France!*

Une Ville verte  
**ET FLEURIE**

p.3

### Editorial

Le mot du Maire

p.4/10

### Actualités

**Education** : l'école est finie !  
**Arrêt sur images** : cela s'est passé



p.11

### Démocratie locale

Courrier des lecteurs

p.12/13

### Vie sociale

**Petite Enfance** : Charenton a fêté les mamans / **Seniors** : inauguration des locaux de l'Aidapac

### Dossier



L'été à Charenton

p.18/19

### Vie Economique

**Entreprendre**: les boulangeries ouvertes cet été / 10<sup>ème</sup> édition du Carrefour de l'emploi / Au Paradis " D " Griff

p.20/21

### Environnement

**Cadre de vie** : stationnement, des places libres près de chez vous / Charenton ville fleurie

p.22

### Vie associative

**Les associations en action** : assemblée générale d'Aliaj / Le voyage de l'amitié du Comité de jumelage de Borgo Val di Taro

p.23

### Culture

**Manifestations culturelles** : "Auteur dans la cité", 1<sup>ère</sup> production des théâtres

p.24/25

### Sports

**La vie des clubs** : Les minimes de la Saint-Charles Basket-Ball sont champions de France ! / L'Azur Olympique  
Le tennis de table en plein essor

p.26

### Tribune libre

Expression des groupes politiques

p.27

### Bloc-notes

Informations pratiques

## AGENDA

**Jeudi 13 juillet** • 19h30 Place Aristide Briand  
Féerie des eaux organisée par le Comité des Fêtes

**Vendredi 14 juillet** • 22h30 Pont de Charenton -  
Bords de Marne

Feux d'artifice musical sur le thème "Mozart"

**Jusqu'au 20 août inclus** • Complexe Télémaco Gouin  
Ouverture de la piscine municipale

**Vendredi 25 août**  
62<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

**Samedi 8 septembre** • 19h30 au T2R  
Présentation au public de la saison théâtrale  
2006/2007

**Dimanche 10 septembre** • 10h à 18h30  
Forum des Associations au marché couvert

**Samedi 16 et dimanche 17 septembre**  
Journées européennes du Patrimoine

**Dimanche 17 septembre** • 14h  
Fête au Parc de Conflans

Les mois de mai et juin ont été riches en événements à Charenton. Nous revenons dans ce Charenton Magazine sur un certain nombre d'entre eux qui démontrent, s'il en était besoin, la richesse de la vie associative, culturelle, sportive ou sociale de notre Ville.

Même si l'activité est moindre tout naturellement avec les beaux jours et les vacances, l'été n'est pas sans animations et pour ceux qui restent à Charenton, les possibilités de se divertir ne manquent pas. Les centres de loisirs et l'Aliaj proposent à nouveau différentes animations, Paris Plage fait escale à Charenton et le principe de la navette fluviale, adopté l'an dernier par de nombreux Charentonnais, est reconduit cette année. La piscine reste ouverte jusqu'au 20 août pour ceux qui souhaiteraient se rafraîchir et nul doute qu'ils seront nombreux. Les commerces ne ferment pas tous leurs portes ; les amateurs du croissant du matin trouveront dans ce numéro les adresses et les jours d'ouverture de leur boulanger préféré.

L'été, c'est aussi l'occasion pour les services municipaux d'engager un certain nombre de travaux destinés à embellir la Ville, un embellissement auquel vous participez directement avec le concours des balcons fleuris.

Mais comme il est bien connu que les vacances passent trop vite, il nous faut déjà penser à la rentrée et les rendez-vous sont nombreux. Les enfants d'abord prépareront leur cartable pour le 4 septembre tandis que les associations se présenteront à la population lors du traditionnel Forum qui les réunit le 10 septembre. Un peu plus tard, un rendez-vous important est donné aux demandeurs d'emploi par la Communauté de communes de Charenton/Saint-Maurice qui prend en charge l'organisation de la 10<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'emploi, sans compter la Semaine Bleue à destination de nos seniors. Nous vous en reparlerons. D'ici là, bonnes vacances à toutes et à tous.

La rédaction

## INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

**E**n juin 2007 auront lieu les élections législatives. Aussi dans un souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer

à la lettre et à l'esprit de la loi en matière électorale,

le Charenton Magazine ne comportera plus l'éditorial du

Maire qui est également Député suppléant dans la circonscription du Val-de-Marne (Charenton/Maisons-Alfort/Saint-

Maurice) jusqu'aux prochaines élections législatives.

Nous tenons à nous excuser auprès des Charentonnais

qui pourraient s'étonner de cette absence uniquement

due au respect de la législation en vigueur.

La rédaction du Charenton Magazine continuera bien

évidemment d'informer ses lecteurs au fil des mois

dans chaque numéro du journal municipal de tous

les événements qui constituent l'actualité

et la vie de notre ville.

La rédaction



Aristide Briand



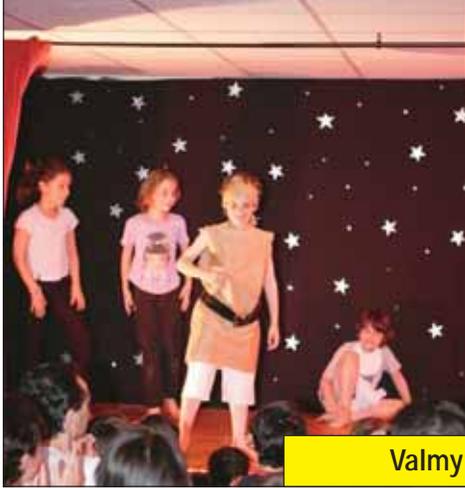
Port aux Lions



Pour clôturer en beauté l'année scolaire, enfants, enseignants et animateurs des centres de loisirs ont uni leurs talents pour faire la fête tous ensemble...  
Retour en images sur ces moments de grande récréation !

# L'école est fi

## Retour en images



Valmy maternelle

Conflans



4 vents



Valmy primaire



Pasteur



nie!!!  
sur les fêtes d'écoles

## EN BREF

## ◆ LA VIE DU COLLÈGE

Des élèves des classes de 4<sup>ème</sup>, section allemand langue vivante 1, sont partis à Berlin avec le comité de jumelage Berlin Tempelhof du 15 au 24 mai dernier. Ils ont été accueillis dans les familles de leur correspondant qui viendront à leur tour à Charenton en septembre ou octobre prochain. Nos jeunes charentonnais ont rencontré à Berlin Gabrielle Rédé (petite-fille de Monique Brouquier, Présidente du Comité de jumelage Israël) partie poursuivre ses études au lycée français de Berlin, ainsi que la famille Wagret, enseignants dans les écoles Valmy et Briand B, partie enseigner dans des écoles berlinoises, dans le cadre d'échanges pédagogiques.

## ◆ RENTRÉE SCOLAIRE

Elle aura lieu lundi 4 septembre 2006. Comme les années précédentes, la rentrée sera échelonnée sur deux jours, afin de permettre aux nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> de prendre leurs repères. Les détails seront affichés sur le panneau devant le collège.

## ◆ CATÉCHISME

Inscriptions à la Chapelle Notre-Dame de Valmy, 98, rue du Petit Château, le mercredi 6 septembre de 15h à 19h et le samedi 9 septembre de 9h à 12h. Se munir de son livret de famille catholique ou d'un certificat de baptême.

Tél. 01 49 77 56 34.

## ◆ L'ANGLAIS

## UN JEU D'ENFANTS

Les enfants à partir de 3 ans peuvent apprendre l'anglais en s'amusant. Les mini-schools mettent à leur disposition 30 ans d'expérience dans le domaine de l'apprentissage précoce des langues. Les inscriptions débuteront le jeudi 7 septembre de 15h à 18h, au 4 rue de la Mairie.

Tél. 01 48 76 24 94

## Exposition

### sur le thème du conte à la maternelle La Cerisaie

Les enfants de l'école maternelle La Cerisaie ont fait découvrir à leurs parents leur exposition sur le thème du conte.



## Réception des enseignants



La fin de l'année scolaire est synonyme de fêtes d'écoles, mais aussi de bilans et de quelques départs en retraite. A cette occasion, le Maire a reçu les enseignants charentonnais le 20 juin à l'Hôtel de Ville.

Une année scolaire sans anicroches : c'est ce qu'a pu constater le Maire de Charenton. Un point de vue positif qui a son importance lorsque l'on connaît la responsabilité du corps enseignant face à l'influence de l'environnement des enfants. Un investissement tout au long de l'année, reconnu par le Maire, par Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Vie Scolaire, et par les conseillers municipaux.

### ■ L'informatique dans chaque école

Charenton réunit plus de 5 000 élèves. Les Fédérations de parents d'élèves "exigeantes, mais objectives" a signalé le Maire, les enseignants, la Municipalité et la Direction de l'Enfance et de l'Education, collaborent ensemble pour la qualité de l'enseignement des jeunes. Les principales actions de la Ville traduisent une motivation partagée : la rénovation des sous-sols de l'école Aristide Briand en salles de sport, l'accessibilité aux personnes handicapées, les nombreux équipements sportifs répartis dans les quartiers de la ville et le relais des activités par les associations, les séjours organisés (11 classes transplantées), les cours de musique assurés par cinq professeurs diplômés (Dumistes)...

En 2007, toutes les écoles seront équipées de deux ordinateurs (avec écran plat, lecteur DVD, imprimante couleur et accès Internet), ainsi que les bibliothèques de maternelles. Sans oublier les projets à moyen terme avec à la rentrée 2009, le nouveau lycée et en 2011 un second collège.

### ■ Des départs en retraite salués

Mme Tailleux, de l'école Conflans, Mme Arrighi, professeur de Sciences et Vie de la Terre au lycée Notre Dame des Missions, Mme Brédard, professeur de lettres modernes au collège La Cerisaie, M. Beauvy et Mme Prudhomme de l'Ecole Aristide Briand-A, ont terminé leur vie professionnelle pour entrer dans une retraite sûrement très active.

Le Maire a également félicité Mme Daracq, Principale au collège La Cerisaie, pour le partenariat qui les a unis, rappelant dans le même temps les difficultés du collège face à l'augmentation de ses effectifs et la construction tant attendue d'un second collège à Charenton pour la rentrée 2011. Christian Froidefond, Principal au collège Jules Ferry à Maisons-Alfort, succédera à la rentrée à Sylvie Darracq. Isabelle Léger, Directrice de l'école primaire Valmy sera remplacée par M. Verdier. ■

## Dévoilement d'une plaque à l'école Aristide Briand, plus que jamais l'école de la République

Liberté, Egalité, Fraternité, célèbre devise issue de la Révolution française, est dorénavant inscrite sur la façade de l'école Aristide Briand. Le 17 juin, le Maire de Charenton, avec à ses côtés, Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire-

Adjoint, Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la Vie Scolaire, en présence de Marc Guével, Inspecteur départemental, a dévoilé la plaque gravée de ce symbole national. Une cérémonie qui souligne aussi la fin des nombreux

travaux réalisés au sein de l'école au cours des dernières années. ■

## Déambulation **tendre**

Des poèmes sussurrés à l'oreille des passants, dans les parcs et jardins de la ville... samedi 27 mai, l'étonnement était la première émotion des promeneurs abordés par les comédiens costumés de la Compagnie du Fa. Puis s'installait comme un envoûtement, justement parce que le lieu, a priori, ne s'y prêtait pas. Cette dernière manifestation organisée dans le cadre de "Poésie en Liberté" a permis aux heureux passants de se remémorer des textes

poétiques de Robert Desnos, Paul Eluard, Guillaume Apollinaire, Charles Baudelaire ou George Sand. ■



## **Forêts** tropicales à l'Atelier Pierre Soulages



Le 24 juin, les portes ouvertes de l'Atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages ont été encore une fois l'occasion de mieux connaître cet équipement culturel municipal, au-delà de la découverte des arts plastiques. Tous les espaces de l'Atelier Pierre Soulages ont présenté le travail de leurs élèves, enfants et adultes : vitraux, gravures, mosaïques, démonstration de modelage ... le tout dans un décor de forêts vierges tropicales et de plantes exotiques et accompagné de musique électronique jouée par les élèves du Conservatoire de Musique André Navarra, sous la direction de Siegfried Canto. ■

## Toutes portes **ouvertes...**

Les portes des ateliers et des domiciles d'artistes de la ville se sont ouvertes au public les 23, 24 et 25 juin. Les habitants ont poussé les portes de ces ateliers, pour découvrir des lieux insolites, des univers à chaque fois différents. Ils ont pu admirer les œuvres et rencontrer les peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens, illustrateurs, scénographes de la Maison des Artistes. ■





## Fête du Solstice d'Été

Retour en images



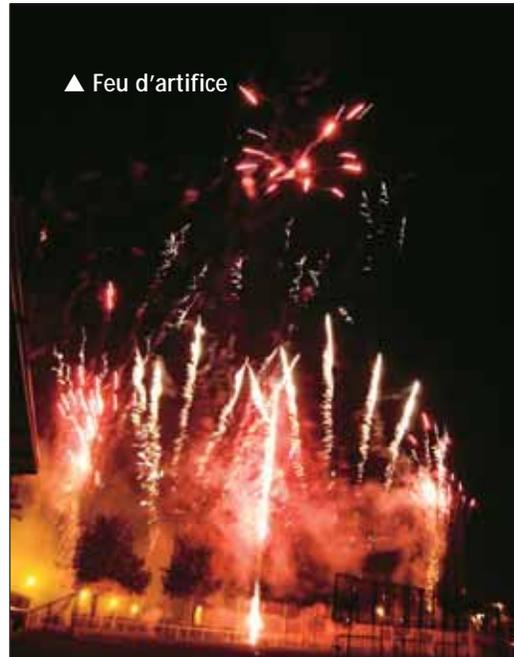
▲ Le Temps des Yes-Yes a assuré l'animation musicale



▲ Le bûcher des feux de la Saint Jean a réuni une très grande foule sur l'île Martinet



▲ "La pluie d'Or" par la Compagnie du Fa



▲ Feu d'artifice

## La Communauté de communes se souvient

**Charenton et Saint-Maurice ont commémoré trois dates essentielles de l'Histoire : le 30 avril, Journée de la libération des camps de concentration, le 8 mai, célébration de la victoire de 1945 et l'appel du 18 juin du Général de Gaulle.**

**R**éunis aux monuments aux morts, pour le 61<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration, les élus des conseils municipaux de Charenton et de Saint-Maurice, les Anciens combattants et de nombreux Charentonnais et Mauritiens, ont rendu aux victimes de la déportation, l'hommage de la communauté toute entière. Le président de la Communauté de communes a souligné l'actualité du combat

célébrer 61 ans après, l'anniversaire de cette journée de 1945 qui marqua la défaite d'une idéologie totalitaire qui sema la haine, la terreur et la mort dans toute l'Europe. Au cours de cette cérémonie, Lucien Lachaume et Roger Mach ont reçu officiellement l'insigne de porte-drapeau avec étoile d'argent. C'est ensuite dans le cadre du Congrès départemental de l'Union Nationale des Combattants du Val-de-Marne, que la Communauté de communes a célébré

avec solennité le 66<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle. "Cette date symbolique, voix d'espoir à contre-courant du raz de marée des troupes allemandes, est la première étincelle d'espoir et de résistance, comme un détonateur du renouvellement de la conscience française", soulignait le Président de la Communauté.

Plusieurs Anciens combattants ont été honorés à cette occasion et notamment Guy Skillooski et Hermann Laks qui ont reçu leur diplôme d'Honneur de porte-drapeau. Olivier Tollu a été honoré de la Croix de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur pour son parcours professionnel mais aussi militaire et humanitaire exemplaire. Très impliqué dans les activités de la ville, il est notamment bénévole à l'épicerie solidaire "Le Petit Plus".

Maurice Hanin, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Charenton et Saint-Maurice, a été décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite. Connu de tous pour sa détermination à transmettre les valeurs patriotiques et de fraternité à toutes les générations, Maurice Hanin a contribué, à travers l'Union Nationale des Combattants et l'association des Anciens Combattants charentonnais et mauritiens, à la création de la Communauté de communes. ■



contre toutes les formes de racisme et l'importance du devoir de mémoire. "Tout doit être fait pour que soit conservée la mémoire des victimes. Nous avons le devoir de pérenniser le serment des rescapés : plus jamais ça".

### ■ Des Anciens combattants honorés

Les associations d'Anciens combattants, les porte-drapeaux, les élus de Charenton et de Saint-Maurice, ont commémoré l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Un moment de recueillement et de transmission de la mémoire, pour



**D**epuis la mise en place du stationnement réglementé à Charenton, nous avons reçu de nombreux courriers papiers ou électroniques qui ont tous reçu une réponse. En voici quelques exemples.

**Monsieur le Maire,**

Nouveau propriétaire dans votre charmante ville de Charenton-le-Pont, permettez-moi de vous exprimer mon exaspération au sujet du stationnement. Il faudrait plutôt dire que l'objectif inavoué est de faire déboursier à vos concitoyens un nouvel impôt direct...

*Bruno M.*

répondent à l'intérêt général des Charentonnais. La gratuité n'était plus possible du fait de l'encombrement des rues et il m'a semblé préférable que ce soit l'usager, c'est à dire l'automobiliste, qui soit concerné, plutôt que l'ensemble des contribuables.

Il ne s'agit donc pas d'un impôt et les nouvelles recettes qui seront issues de ce stationnement vont servir à l'embauche de personnels de surveillance supplémentaires affectés également à d'autres missions comme la sécurité sur la voie publique ou la sortie des écoles. ■

**Monsieur le Maire,**

Nous sommes maintenant à la mi-juin et je ne peux toujours pas payer le stationnement avec des pièces, ni bénéficier du quart d'heure gratuit.

*Pierre L.*

**Monsieur,**

Depuis la mise en place des nouvelles modalités, nous avons dû effectivement faire face à quelques problèmes techniques dont nous nous excusons bien volontiers. Ces difficultés ont été résolues au fur et à mesure qu'elles ont été connues. Durant cette période, j'avais donné des consignes de mansuétude à la police municipale. Aujourd'hui, le système est totalement opérationnel. ■

**Monsieur,**

Je vous rappelle que le stationnement sur la voie publique est une tolérance et non un droit. Comme d'autres communes de première couronne (Vincennes, Saint-Mandé, Boulogne,...), Charenton a été contrainte de réglementer le stationnement. Croyez bien que ces mesures ne sont pas prises de gaieté de coeur, qu'elles sont par essence impopulaires, mais qu'elles

**Monsieur le Maire,**

J'ai pris ma carte résidant. Pourquoi cette carte ne me permet-elle pas de stationner en zone rouge ?

*Claire G.*

**Madame,**

La zone rouge a été créée pour permettre justement une rotation rapide des véhicules, principalement dans les rues commerçantes. L'accès aux commerces doit être facilité. Votre remarque n'est cependant pas sans fondement. Seule l'expérience de quelques mois nous permettra de corriger éventuellement telle ou telle modalité qui pourrait poser problème. C'est la raison pour laquelle je me suis engagé à établir un bilan d'ici six mois. ■

**Monsieur le Maire,**

Le tarif proposé aux parisiens est moins élevé que celui pratiqué à Charenton. Ne peut-on pas avoir un tarif similaire ?

*Patricia R.*

publique du fait de ce tarif trop attractif générant de nouvelles voitures ventouses. Il devient donc difficile, même pour les résidents, de trouver une place, les rues étant saturées. De notre côté, nous nous sommes basés sur les tarifs des villes voisines comme Vincennes ou Saint-Mandé. On peut penser qu'à terme ces tarifs seront harmonisés. ■

**Madame,**

Il est vrai que les tarifs parisiens sont pour l'instant moins élevés que ceux de Charenton. Cela ne saurait durer car les responsables parisiens constatent que de nombreuses personnes vendent leur parking souterrain pour stationner sur la voie

**Monsieur le Maire,**

Je veux faire part au Conseil municipal de mon accord complet avec la démarche de généraliser le stationnement payant dans notre commune et à lutter contre la politique du Maire de Paris consistant à envoyer chez ses voisins proches ce qui la gêne. La mise en place et l'information ont donné toute satisfaction aux résidents que nous sommes depuis 1965.

*Claude R.*

**Monsieur,**

Nous avons fait en sorte d'informer au mieux les Charentonnais avant, pendant et après.

Avant avec de nombreuses réunions publiques. Pendant avec des brochures, un accueil à la Mairie et dans d'autres équipements municipaux. Après car nous continuons à étudier de près l'effet de ces nouvelles règles et comme je l'indique souvent, un bilan sera fait d'ici quelques mois.

Quoi qu'il en soit, nombreux sont les Charentonnais à être satisfaits de pouvoir enfin trouver des places dans un certain nombre de rues qui autrefois étaient inaccessibles. C'était l'objectif initial de ce nouveau plan de stationnement. Il est toutefois encore trop tôt pour tirer des enseignements définitifs d'autant que le système n'est totalement opérationnel que depuis fin juin. ■

# EN BREF

## SEMAINE PORTES OUVERTES SUR LES ACTIVITÉS DU SERVICE RETRAITÉS

Du 11 au 15 septembre 2006

Pinceaux, conférences, cours d'anglais et gymnastique font une pause durant la période estivale. Les activités reprendront le lundi 11 septembre, journée d'ouverture d'une semaine portes ouvertes qui aura lieu jusqu'au 15 septembre au Service Retraités, afin de les retrouver ou d'en découvrir de nouvelles ...



L'atelier "Art et Décoration" invite les amateurs d'activités manuelles à la découverte de la peinture sur bois, le cartonnage et bien d'autres techniques. Une partie des oeuvres réalisées sera vendue lors de la prochaine Expo-Vente pour la Recherche contre le Cancer. La recette est intégralement versée à l'Institut Curie.

Rendez-vous **lundi 11 septembre** de 10h à 12h au Service Retraités.

Parlez-vous anglais? Le professeur d'anglais invite les amateurs de langues étrangères à participer à une réunion afin de présenter sa discipline et l'enseignement proposé. Le professeur répondra aux questions et définira les niveaux.

Rendez-vous **lundi 11 septembre** de 10h à 12h au Service Retraités.

L'atelier informatique organise une réunion d'information **mardi 12 septembre** de 10h à 12h au Service Retraités.

Renseignements Service Retraités  
Centre Alexandre Portier  
21 bis, rue des Bordeaux  
Tél. 01 45 18 36 34 (37)

# Charenton a fêté les mamans!

**De nombreux enfants étaient présents le 7 juin à l'Espace Toffoli, pour fêter les mamans charentonnaises avec la municipalité.**

Le Maire de Charenton, a remis la médaille de la famille française à Annie Lefebvre, mère de quatre enfants, rappelant à cette occasion *"les joies que procurent les grandes familles, mais aussi les difficultés matérielles qu'elles*

*entraînent"*. La politique volontariste de la Ville contribue à accompagner par différentes mesures financières les familles nombreuses. La Municipalité soutient également les associations qui leur viennent en aide et qui participent avec dynamisme au développement de l'enfant (activités, information et prévention avec l'Aliaj, soutien scolaire, groupe de paroles dédié à la parentalité, bourses aux vêtements avec l'Association des Familles de Charenton...).

La Ville gère 11 écoles maternelles et primaires, un chiffre important que les familles charentonnaises apprécient grandement, en comparaison d'autres communes. *"Elle gère également 6 crèches magnifiques mais insuffisantes"* a souligné le Maire. A l'occasion de la Fête des Mères, la municipalité célèbre et accompagne les familles à travers les joies de donner la vie, éveiller les enfants, les protéger et les voir aussi s'échapper un jour... ■



# Inauguration des locaux de l'Aidapac



Leur emplacement au rez-de-chaussée, ainsi qu'une rampe extérieure, permettent l'accessibilité aux personnes handicapées.

## ■ Un dispositif social de qualité

**L'association charentonnaise Aidapac est le premier service d'aide à domi-**



**L'Association des Aides Ménagères et Intervenants à Domicile auprès des Personnes Agées de Charenton dispose aujourd'hui d'une centaine de m<sup>2</sup> de nouveaux locaux. Un effort important de la Ville à hauteur de 370 000 €, pour doter cette association de locaux dignes de ses missions au service des personnes âgées.**

**L**e Maire, accompagné de Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée des Affaires Sociales et de la Petite Enfance, de Claude Martin, Président de l'Aidapac, des conseillers municipaux et en présence du Député-Maire de Maisons-Alfort, a inauguré les nouveaux locaux de l'association Aidapac, le 16 juin dernier, en présence de la presque totalité du personnel. Située au rez-de-chaussée du 8, quai des

Carrières, cette nouvelle résidence de logements sociaux de qualité a été construite en 2005 par l'OPAC du Val-de-Marne. L'Aidapac se situait auparavant au Centre Alexandre Portier, rue des Bordeaux. Ces nouveaux locaux, lieux de vie vastes, fonctionnels et indépendants (4 bureaux, une grande salle de réunion et sanitaires), dont l'aménagement a été confié au cabinet d'architecture Chèvenot / Rouvière, sont davantage propices à la confidentialité.

**cile de la région Ile-de-France a avoir obtenu récemment la certification NF Service "Services aux personnes à domicile", garantie de performance et de fiabilité délivrée par l'Afaq Afnor Certification.** Travaillant en lien avec les assistantes sociales et le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale, la mission première de l'Aidapac est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées de la façon la mieux adaptée possible. 46 aides à domicile et 25 assistantes de vie s'y emploient. *"Une tâche souvent difficile, physiquement très dure et un investissement humain considérable"* a souligné le Maire, avec reconnaissance, présentant l'Aidapac comme une pièce maîtresse du dispositif social charentonnais. ■

# PRE QUARTIER

# Charenton ENJOY SES LOISIRS D'ÉTÉ

Promenade en  
bateau sur la Seine  
et la Marne jusqu'à  
Paris Plages, baignade  
rafraîchissante à la  
piscine municipale,  
détente dans les  
parcs et jardins de la  
ville, loisirs et ani-

mations pour tous les âges, des plus  
jeunes aux seniors... cet été, pre-  
nez le temps et profitez de la dou-  
ceur de vivre à Charenton !

## Fête nationale

Vendredi 14 juillet à 22h30, sur les bords de Marne près du pont de Charenton, quai F. Saguet, un feu d'artifice musical sur le thème "Wolfgang Amadeus Mozart revisité..."; sera offert aux Charentonnais et aux Mauritiens, par la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice et la ville de Maisons-Alfort.

## Loisirs été jeunes

Ateliers, sorties et séjours en camping autour de Paris...

Tout l'été, du lundi au vendredi, le Club 11/14 ans et l'Espas'Ados 15/18 ans accueillent les adolescents et proposent de nombreuses activités à travers l'Île-de-France : Aquaboulevard, catamaran, piscine à vagues, escalade, tir à l'arc, VTT, rallye VTT au Bois de Vincennes, Paris Plage, grand jeu en bateau mouche sur la Seine, parcours aventure, Cité de la musique, musée des Arts et Métiers.

Des ateliers sont proposés en continu en juillet, dans les locaux du quai des Carrières et sur l'île Martinet : atelier graffiti à l'Espas'Ados et activités autour de l'alimentation au club 11/14 ans (créations manuelles, petit déjeuner, cocktail, pique-nique et repas à thèmes...).

Enfin, les plus aventureux peuvent participer aux bivouacs organisés tout l'été en camping. Pendant 2 à 5 jours, les adolescents organisent le quotidien du camp (repas et activités).

### Dates des séjours campings

#### - Club 11/14 ans

10 et 11 juillet à Souppes-sur-Loing (descente d'une rivière en canoë).

17 et 18 juillet à Fécamp (plages).

du 24 au 28 juillet à Boulogne-sur-Mer (plage, parc aquatique, char à voile).

7 et 8 août à Bois le Roi (multiactivités et baignade).

du 21 au 23 août à Buthiers (baignade, VTT, escalade).

Centre du Quai des Carrières

#### - Espas'Ados 15/18 ans

12 et 13 juillet à Souppes-sur-Loing (baignade et karting).

20 et 21 juillet à Fécamp (plages).

Centre Ile Martinet

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

TEL. 01 45 18 32 60

WWW.ALIAJ.FR



## Infos pratiques

Pour rejoindre l'île Martinet, privilégiez les transports en commun, mais aussi les moyens alternatifs comme les rollers et les vélos, d'autant plus que vous pouvez monter à bord avec votre bicyclette.

### Départ des navettes

Sur l'île Martinet (à proximité de la piste d'athlétisme)

### Pour rejoindre les navettes fluviales

En métro : station Charenton-Ecoles descendre la rue Victor Hugo, traverser l'autoroute A4 et rejoindre ainsi l'île Martinet, au niveau de la piste d'athlétisme.

En bus : les lignes 24, 111

### Horaires des navettes fluviales

Trajets aller au départ de Charenton vers Chinagora/Ivry/Bercy / Port de la Gare/ Pont Marie et les animations de Paris Plages : 11h - 13h45 - 16h20 - 19h05

Trajets retour au départ du Pont Marie (Paris Plages) vers Port de la Gare/Bercy/Ivry/ Chinagora et Charenton : 12h25 - 15h10 - 17h45 (dernier départ pour Charenton)

### Coût de la promenade : 3€

Gratuité pour les enfants jusqu'à 11 ans

Pas de réservation possible, les billets se prennent sur le bateau, dans la limite des places disponibles.

Capacité des navettes : 150 places

Durée de la promenade fluviale : 1h15mn

### Pour en savoir plus

01 46 76 48 10

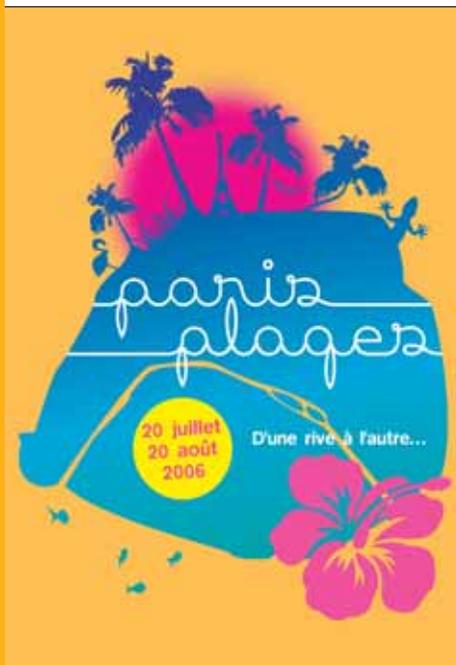
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

[www.paris-ports.fr](http://www.paris-ports.fr)

[www.paris.fr](http://www.paris.fr)

# Cet été, et si vous preniez le bateau ?

En partenariat avec le Port Autonome de Paris, Charenton vous invite de nouveau cette année à lever l'ancre vers Paris Plages. Embarquez dès le 20 juillet pour des promenades en bateau sur la Seine et la Marne !



### ■ Une croisière sur la Seine

Profitez des navettes fluviales pour (re)découvrir la Seine et la Marne entre amis ou en famille. Un bateau plus grand, plus confortable, des escales plus nombreuses... autant d'améliorations qui vous feront découvrir la douceur de vivre au rythme de l'eau.

Nouveautés cette année : une escale



L'été dernier, ces croisières sur la Seine ont séduit de nombreux Charentonnais souhaitant se rendre à Paris-Plage ou simplement profiter de la balade.

Forte de ce succès, la Ville s'associe à nouveau au Port Autonome de Paris dans le cadre de l'événement parisien "Paris Plages 2006". Du 20 juillet au 20 août, vous pouvez vous rendre dans la capitale en empruntant un bateau sur la Seine aussi facilement que le métro ou le bus !

au pied de la passerelle Simone de Beauvoir, à proximité de la nouvelle piscine Seine-Est, des navettes à disposition dès 11 heures le matin et surtout une escale en plein cœur de Paris-Plage et de ses nombreuses animations.

Les embarquements se feront au départ de l'île Martinet à Charenton, tous les jours, du lundi au dimanche, à 11h, 13h45, 16h20 et 19h05. Pour rentrer à Charenton, la dernière navette fluviale quitte Paris à 17h45. Le coût par personne est de 3€ l'aller simple (gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans). ■

# Canicule : la vigilance demeure



**D**ans le cadre du plan canicule mis en place en direction des personnes âgées et handicapées, la Municipalité invite les personnes concernées(\*) qui restent à Charenton cet été, à s'inscrire ou à se réinscrire sur une liste confidentielle gérée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Une fois recensés et en cas de déclenchement de l'alerte (forte chaleur)

par la Préfecture du Val-de-Marne, les intéressés seront systématiquement contactés afin de s'assurer de leur bien être.

## ■ Un questionnaire disponible dans les équipements publics

Les retraités, inscrits sur les listes électorales, ont reçu un questionnaire, à leur domicile, avec le programme d'animation et de

loisirs du Service Retraités. Les autres retraités ou personnes handicapées peuvent se le procurer dans les équipements municipaux (\*\*).

Une fois complété, ce questionnaire est à retourner au Service Retraités. ■

(\*) *Personnes retraitées de plus de 65 ans, personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et personnes handicapées.*  
(\*\*) *Hôtel de Ville. Centre Alexandre Portier. Amicale du 3<sup>ème</sup> âge. Résidence Jeanne d'Albret. Bibliothèque Paul d'Espinassous. Bibliothèque Jacques Soustelle. Maison du Combattant. Piscine municipale. Commissariat de police. Service Retraités. Direction de la Communication.*

### Centre Alexandre Portier

Centre Communal  
d'Action Sociale  
21 bis, rue des Bordeaux  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél : 01 45 18 36 32

### Horaires d'ouverture cet été

Du lundi au mercredi :  
12h30-13h30 / 14h30-19h  
Jeudi : 12h-13h30 / 14h30-20h  
Vendredi : 12h30-13h30  
14h30-19h  
Samedi : 10h-13h / 14h-19h  
Dimanche : 8h-13h  
**Fermeture les vendredi 14 juillet et mardi 15 août.**

### Piscine Télémaco Guoin

4 bis, avenue Anatole France  
Tél. 01 46 76 44 90

## Cet été, ça baigne !

### La piscine est ouverte jusqu'au 20 août.

Pour que les Charentonnais profitent pleinement de la période estivale, la piscine Télémaco Guoin reste ouverte jusqu'au 20 août. Pour tous ceux qui ne partent pas en vacances, ou

en cas de forte chaleur, la piscine municipale offre un havre de fraîcheur et de détente, en plein centre de Charenton. Alors, tous à l'eau !

Du 21 août au 4 septembre, la piscine devra fermer, pour de nécessaires travaux d'entretien, avant la rentrée scolaire, car cet équipement municipal est très utilisé par les clubs sportifs et les écoles. ■



## HORAIRES D'ÉTÉ

### Services municipaux

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

#### Direction de l'habitat social

51, rue de Paris

Tél : 01 46 76 47 48

Fermeture du 28 juillet au 29 août inclus. Reprise mercredi 30 août

aux horaires habituels.

Fermeture le mardi toute la journée.

#### Direction des affaires civiles

(Etat civil)

16, rue de Sully

Tél : 01 46 76 46 50

Les permanences du samedi ne seront plus assurées après le samedi 8 juillet.

Reprise samedi 9 septembre.

#### Pôle Intercommunal de l'Economie et Emploi

71/73, rue de Paris

Tél : 01 46 76 50 00

Fermeture exceptionnelle

du 7 au 18 août inclus.

#### Bibliothèques municipales

• Bibliothèque d'Espinassous

36, quai des Carrières

Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 10h - 13h

• Bibliothèque J. Soustelle

7/9, rue du Nouveau Bercy

Mercredi : 13h - 17h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 10h - 13h

Horaires d'été du lundi 3 juillet

au samedi 2 septembre inclus

#### Transports municipaux

La navette ne circulera pas au mois

d'août. Le service reprendra son circuit

normal uniquement le matin (sauf le

jeudi) aux heures habituelles à partir

du lundi 4 septembre.

#### Permanences des Avocats

Maitre Carminat recevra le 21 juillet et

le 28 juillet. Reprise le 1<sup>er</sup> septembre.

Maitre Pascal recevra le 13 juillet.

Reprise le 4 septembre.

#### La Poste

• Poste principale

Ouverte du lundi au vendredi de 8h

à 19h. Le samedi de 8h à 12h.

• Bureau annexe Liberté (5 bis, rue

Pasteur) : ouvert du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

sauf le jeudi de 9h30 à 12h et de 15h

à 17h30. Le samedi de 9h à 12h.

# Les boulangeries ouvertes cet été

**Ouvert ou fermé? En été, on ne sait plus où trouver son pain quotidien... Pour ne pas mettre les Charentonnais dans le pétrin, Charenton Magazine met la main à la pâte et vous livre les adresses des boulangeries ouvertes en juillet et août.**

## Boulangeries Pâtisseries

**1 - BS**  
20, avenue Jean Jaurès  
Tél. 01 43 68 27 78  
7h-13h / 15h30-20h.  
Sauf le jeudi.  
Fermeture le lundi en juillet. Fermeture en août

**2 - Chenib Ramdane**  
3, rue du Pont  
Tél. 01 43 75 88 61  
7h-20h sauf le lundi.  
Fermeture du 21 août au 4 septembre.

**3 - Flandrin Pascal**  
1, rue du Général Leclerc

Tél. 01 43 68 05 05  
6h15-20h sauf le lundi.  
Dimanche : 6h15-13h30.  
Fermeture du 3 au 31 juillet.

**4 - Julien Francis**  
125, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 06 30  
7h-13h30 / 15h30-20h sauf le mardi après-midi et le mercredi.  
Fermeture en août.

**5 - La Fringale**  
84, rue de Paris  
Tél. 01 43 78 77 16  
6h30-13h30 / 15h30-20h sauf le samedi après-midi et le dimanche.  
Fermeture en août.

**6 - Pennelier Patrice**  
18, rue Gabrielle  
Tél. 01 43 53 23 75  
6h-20h sauf le samedi et le dimanche  
Ouvert tout l'été.

**7 - Teillet Christophe**  
61, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 32 90  
7h-19h30 sauf les mardis et mercredis.  
Ouvert tout l'été et tous les mardis en juillet.

**8 - Touchard Denis**  
137, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 40 28  
6h-20h du lundi au vendredi, 7h-13h30 le samedi.  
Fermeture le dimanche.  
Fermeture du 29 juillet au 28 août inclus.

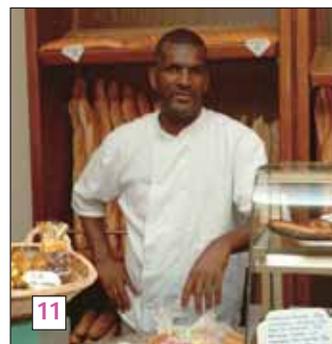
**9 - Au Duc de Valmy**  
3, place des Marseillais  
Tél. 01 43 78 60 02  
6h30-20h tous les jours

sauf le dimanche  
Ouvert tout l'été.

**10 - Duarte**  
4, rue du Général Leclerc  
Tél. 01 43 53 98 29  
6h30-13h30 / 14h30-20h, sauf le mardi.  
Fermeture en août.

**11 - Au Saint Honoré**  
15, place Bobillot  
Tél. 01 43 96 24 58  
7h-14h / 16h-20h (sauf le mercredi). Le dimanche : 7h-13h30/16h30-20h.  
Fermeture du 7 août au 3 septembre.

**12 - Pain Tradition**  
193, rue de Paris  
7h-21h sauf le lundi.  
Le samedi : 7h30-21h.  
Le dimanche : 8h-21h.  
Fermeture en août.



# 10<sup>e</sup> édition du Carrefour de l'Emploi



**L'an dernier,  
la Communauté de  
communes participait  
pour la première fois  
au Carrefour de l'emploi.  
Cette année, elle l'organise.**

permettant la rencontre en direct entre les demandeurs d'emploi et plus de 75 entreprises de tous secteurs, organismes de formation, associations et institutions. Une opportunité d'embauches mise en place par 9 villes de l'est parisien\* qui a atteint le chiffre record de 4 500 visiteurs l'an dernier. Cette année, le Pôle Intercommunal de l'Economie

et de l'Emploi pilote le Carrefour de l'emploi, en étroite relation avec les entreprises charentonnaises et mauritiennes qui participeront à l'opération. Les responsables d'entreprises ou d'associations qui recherchent des collaborateurs, ou les salariés en quête d'un poste de travail, peuvent dès à présent contacter le Pôle Intercommunal de Développement Economique et de l'Emploi pour toutes demandes d'informations, au 12 rue du Cadran à Charenton ou en Mairie de Saint-Maurice. ■

*\*La Communauté de communes de Charenton le Pont-Saint Maurice, Saint-Mandé, Joinville-le-Pont, la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne) et Saint-Maur des Fossés, Bry sur Marne et Maisons-Alfort.*

**L**e 10<sup>e</sup> Carrefour de l'emploi se déroulera les 4 et 5 octobre 2006 au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. L'intérêt de cette manifestation est de dynamiser l'emploi local en

## Au Paradis " D " Griff

**Ou comment fins de séries et stocks de vêtements de marques reprennent vie ...**

### Nouvelles entreprises

Vous êtes une nouvelle entreprise, vous souhaitez paraître dans le Charenton Magazine, contactez Claire Stremler au 01 46 76 50 03.

Pour contacter Patrick Ségalat, Vice-

Président de la Communauté de communes chargé du développement économique, des transports et des marchés aux comestibles : [patrick.segalat@charenton.fr](mailto:patrick.segalat@charenton.fr)



**L**e "Paradis D Griff" est ouvert depuis le 15 mars au 103, rue de Paris, à l'emplacement de la boutique "Mémoire du sport", qui s'est déplacée rue des Bordeaux. Il a déjà fait le bonheur de nombreux Charentonnais,

hommes, femmes et enfants ... Séverine Zerrouki, gérante du magasin, est née à Charenton. Elle s'est installée dans ce local d'environ 100m<sup>2</sup> afin de vendre au plus bas prix des articles de marque exclusivement, fins de séries ou stocks de commerces en cours de fermeture. Un principe propre à la vente sur les marchés que Séverine et son mari connaissent bien. "Cela fait longtemps que nous vendons sur le marché de Charenton. C'est confortable de s'installer dans un local..." La clientèle peut faire de bonnes affaires toute la semaine "avec l'impulsion de ne jamais entrer dans le même magasin, car les arrivages ont lieu une à deux fois par semaine..." ■

### Paradis D Griff

103, rue de Paris  
Ouvert le lundi de 12h30 à 19h30  
du mardi au samedi de 10h à 19h30



## Stationnement, des places libres près de chez vous

Depuis le 15 mai dernier, la mise en place du stationnement réglementé a permis de libérer des places de stationnement dans la ville.



**E**n mettant en place son nouveau plan de stationnement, l'objectif de la municipalité était de permettre aux Charentonnais de mieux stationner en ville. Objectif atteint : les habitants ont été nombreux à constater que les places de stationnement se sont libérées dans tous les quartiers et qu'il est désormais plus facile de se garer en ville, à proximité de chez soi ou des commerces.

### ■ La carte résidant Moneo : pour mieux stationner en ville

Pour payer son stationnement, c'est également plus simple ! Plus besoin de compter ou chercher ses pièces, pas besoin de taper un code, avec la carte résidant Moneo, vous pouvez désormais payer votre stationnement par carte ! Avec la carte résidant Moneo, vous bénéficiez d'un tarif résidant et d'un quart d'heure de stationnement gratuit chaque jour. Il faut charger une première fois votre carte résidant Moneo de la somme souhaitée (maximum 100 €) sur une borne Moneo dans les agences de la BRED Banque Populaire, ou à la banque de votre choix. Si votre carte résidant n'est pas créditée en argent, vous pourrez l'introduire dans l'horodateur, pour bénéficier des avantages qu'elle procure.

### ■ Une seule adresse pour vous la procurer

Pour les Charentonnais qui n'ont pas encore leur carte résidant Moneo (zones

rouge et verte) ou leur disque de stationnement (zone bleue), **elle est délivrée exclusivement à la police municipale, place Henri d'Astier (quartier de Bercy), du lundi au vendredi de 8 h30 à 17h30, sans interruption (fermeture le samedi).**

N'attendez pas pour vous la procurer, car après une période de mise en route, les infractions seront à nouveau sanctionnées. ■

### Pièces justificatives à produire

- La carte grise du véhicule immatriculé à l'adresse du domicile charentonnais,
- La taxe d'habitation de l'année écoulée aux mêmes nom, prénom, adresse que ceux figurant sur la carte grise,
- Pour les commerçants et artisans, fournir un extrait Kbis et la taxe professionnelle
- Une facture EDF de moins de 3 mois.

## Charenton ville fleurie...

Cet été, les parcs, jardins et espaces verts vous attendent pour des moments de détente et de promenade.

Les jardiniers municipaux les ont préparés, bichonnés et embellis pour votre bien-être et pour une ville plus belle.



## EN BREF

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette année encore la Police Nationale met en place, jusqu'au 3 septembre 2006, l'Opération Tranquillité Vacances. Cette opération liant action de prévention et de répression, a pour objectif d'enrayer le nombre de cambriolages durant les mois d'été.

Signalez au commissariat vos dates de congés afin que des rondes soient effectuées à votre domicile, par des patrouilles en civil.

Présentez-vous au commissariat de police 26, rue de Conflans pour communiquer vos coordonnées. En aucun cas, les clés ne pourront être déposées au commissariat.

La Police municipale est également mobilisée tout l'été. Des patrouilles régulières seront effectuées dans tous les quartiers de la ville, par les policiers municipaux, de la brigade VTT. L'ilotage à pied sera également renforcé.

#### Commissariat de Police

26, rue de Conflans  
Tél. 01 43 53 61 20

#### Police municipale

4/6, place Henri d'Astier  
Tel. 01 43 68 02 93

### VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ

L'habit ne fait pas le moine

Attention aux vols à la fausse qualité. A Charenton, comme dans beaucoup de villes du Val-de-Marne, des voleurs, avec de faux uniformes ou sous de faux prétextes, tentent de gagner la confiance de leurs futures victimes pour s'introduire à leur domicile et détourner leur attention pour commettre leur larcin. Les services de police vous conseillent de ne pas ouvrir votre porte à n'importe qui, de demander systématiquement aux professionnels qui se présenteraient chez vous de présenter leur carte, et en cas de doute, n'hésitez pas à appeler le service dont ils se réclament ou la police.

## L'Aliaj a tenu son assemblée générale

**Le 1<sup>er</sup> juin à l'Espace Toffoli, l'association Aliaj a présenté aux adhérents, parents et élus, le bilan de ses activités et ses projets.**

**L**e nombre d'adhérents à l'association ne cesse de croître. Ils sont 511 à ce jour. La majorité, 47% d'entre eux, ont entre 11 et 14 ans, 22% entre 15 et 17 ans, 21% ont 18 ans et plus et 10% ont moins de 11 ans. Les séjours des mois de juillet et août affichent complet avec 92 départs prévus cette année. Concernant le club 11/14 ans et l'Espas'Ados, les sorties sports, loisirs, détente et création offrent aux 190 adolescents inscrits un panel d'une quarantaine d'activités diffé-

rentes. Quant au Point Information Jeunesse, il est de plus en plus sollicité. "Quand un jeune s'adresse à nous pour un sujet, on l'accompagne dans sa globalité" précise Yamina Amara, coordinatrice du PII, justifiant le recrutement d'un nouveau collaborateur. Accueil et consultations Internet, organisation de formations (AFPS et BAFA), prévention et information santé, accompagnement individuel, aide aux devoirs, soutien à la parentalité, en collaboration avec certains services de la Ville, portent leurs fruits. Après une présentation du futur établissement d'Aliaj, lequel sera inauguré en septembre 2007, le Maire de Charenton, s'est déclaré sensible au dynamisme avéré de l'association et a remercié l'ensemble des charentonnais pour leur contribution. "Il y va de l'intérêt de toute une population de s'intéresser à la jeunesse" soulignait ce soir-là Luc Delalez, Directeur d'Aliaj. ■

## Le voyage de l'amitié



**13 élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège La Cerisaie se sont rendus du 2 au 8 avril à Borgo Val Di Taro, ville jumelée avec Charenton.**

Ils étaient encadrés par Lidia Mantovani, Présidente du Comité de jumelage, Michèle N'Guyen, professeur de français-latin et Isabelle Rochet, professeur d'italien. Un programme dense et varié les attendait. Dès leur arrivée, premier signe d'amitié : l'école décorée aux couleurs franco-italiennes puis accueil par la

Mairie et la directrice de l'école, Paola Marchini. Après une heure de cours le matin avec leurs correspondants italiens, place à la visite touristique. De la découverte des cinq thermes avec sa fameuse promenade de l'amour en passant par les carrières de pierres de Bedonia, la Basilique de Parme et même la salle de torture du château médiéval de Bardi, sans oublier la fabrication du parmesan. Il y en avait pour tous les goûts et le repos était bien mérité le soir dans l'atmosphère chaleureuse des familles italiennes qui les hébergeaient. Cette échappée italienne s'est conclue par une rencontre sportive de basket Italie-France : match nul pour la petite histoire ! Et comme en Italie, tout finit en musique, les collégiens ont pu danser aux sons d'un orchestre. Passée la première réserve de timidité, cette rencontre a vu naître un lien très fort entre tous les participants et à l'heure de la séparation, nombreuses furent les larmes mais déterminée la promesse de se revoir très vite. **Olivia Péresson**

# "Auteur dans la cité"

## 1<sup>ère</sup> production des théâtres

**Soutien direct à la création contemporaine et développement de l'éducation artistique : un vaste projet, porteur de la politique culturelle du territoire intercommunal est en cours d'écriture.**

**L'aventure se poursuit.**



Philippe Touzet, auteur dramatique, comédien et metteur en scène, écrit en ce moment pour et dans la Ville. Il est l'auteur associé des théâtres de

la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice pendant dix mois : immergé dans la cité, il a été missionné pour écrire une oeuvre en tant que "auteur citoyen", en contact

avec un large public partenaire du projet (le public des Théâtres, les ateliers théâtres des communes, les associations culturelles et sociales, les compagnies de théâtre amateurs et professionnelles, les scolaires, les charentonnais et les mauritiens volontaires). Des citoyens qui donnent eux-mêmes résonance à l'oeuvre et deviendront acteurs potentiels.

### ■ Une aventure culturelle citoyenne et participative

Philippe Touzet, accompagné des élus chargés de la culture, Valérie Fruaut (Charenton), déléguée de la Communauté de communes et Fabrice Morénon (Saint-Maurice), Vice-président chargé de la programmation culturelle, a rencontré les responsables des bibliothèques le 27 avril dernier afin de présenter le projet ainsi que le synopsis de sa pièce. Ils ont également tous trois présenté "Auteur dans la Cité" aux ateliers théâtres, compagnies amateurs et professionnelles au T2R le 6 juin, puis le 19 juin, aux enseignants. Chacun de ces partenaires relayera l'information et portera le projet en son sein. Le 8 septembre, Philippe Touzet participera à la présentation de la saison 2006/2007 des

Théâtres. Le projet "Auteur dans la Cité" sera alors annoncé en détail aux Charentonnais et Mauritiens. Ensuite, jusqu'à décembre 2006, une vingtaine de participants s'aventureront dans l'écriture aux côtés de Philippe Touzet à travers des "ateliers d'écriture" itinérants à Charenton et à Saint-Maurice, à raison de 12 séances hebdomadaires. "Ces ateliers vont permettre aux écrivains en herbe d'être confrontés aux réalités de l'écriture, tout en stimulant leur inspiration par des changements de lieux et d'espaces de travail (bibliothèques, Chapelle de Conflans, salles du Conseil, bureaux...)" précise Valérie Dréno, Directrice des affaires culturelles. Ces ateliers se prolongeront dans le cadre de la programmation Lecture qui a lieu tout au long de la saison au Petit t2r. De janvier à avril 2007, les répétitions avec les comédiens amateurs débiteront. En mai, elles se dérouleront avec des comédiens professionnels dans la grande salle du T2R. Les 23, 24 et 25 mai 2007, l'oeuvre mise en scène par Philippe Touzet sera jouée avec presque 50 comédiens professionnels et amateurs, dont vous, si vous souhaitez participer au casting. Elle sera produite par les Théâtres et le texte fera l'objet d'une publication. ■

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION** Vous trouvez le dossier d'inscription dans la brochure 2006/2007 de l'atelier. Vous pouvez aussi contacter la secrétaire ou le secrétaire de l'atelier municipal d'arts (Monsieur Pierre Soulagès, 87 311 rue du Petit Château ou le service communication de la Mairie).

- DÉTACHER**  
le dossier d'inscription se trouvant au centre de la brochure 2006/2007 de l'atelier
- REEMPLIR ET SIGNER**  
le dossier d'inscription :
  - la fiche d'inscription au recto
  - l'activité désirée cochée au verso
  - seuls les adultes peuvent choisir plusieurs activités, les enfants et préadolescents une seule.
  - l'imprimé de l'assurance
  - le droit à l'image pour les enfants mineurs
- COMPLÉTER**  
le dossier d'inscription avec les pièces demandées :
  - photo d'identité (obligatoire pour tous)
  - justificatif pour les étudiants de moins de 27 ans, demandeur d'emploi et personne touchant le RMI.
- ENVOYER**  
votre dossier d'inscription par courrier à l'atelier municipal d'arts glaztiques Pierre Soulagès 87 311 rue du Petit Château 94 220 Charenton-le-Pont
- ATTENTION !**  
tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

**A réception du dossier, le secrétariat de l'atelier vous confirmera par écrit, selon les places disponibles, votre inscription en vous adressant par courrier :**

- la facture à régler dès réception
- la ou les listes de matériel
- le règlement individuel de l'atelier
- votre carte d'adhésif à l'atelier

**DOSSIER D'INSCRIPTION A ENVOYER AVANT LE 9 SEPTEMBRE 2006 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) PASSÉ CE DÉLAI, LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES EN FONCTION DES PLACES RESTANTES.**

Inscription par correspondance pour les nouveaux élèves de l'atelier Pierre Soulagès

# Champions, les minimes!

**La valeur n'attend pas le nombre des années!**

**L'équipe des minimes de la Saint Charles Charenton Saint-Maurice Basket-ball chausse les baskets de ses aînés: elle est championne de France!**



**C'**est une très grande satisfaction pour la Saint-Charles, club formateur d'élites. *"Nous avons pris depuis dix ans l'objectif de devenir un club formateur. Que les minimes masculins soient Champions de France est une récompense face*

*à ces efforts"* a déclaré Gérard Schopfer, Président de la Saint-Charles Charenton/Saint Maurice Basket-Ball. C'était en mai dernier. Dans la seconde demi-finale, les Charentonnais s'étaient imposés, avec sang-froid, 81 à 79 face au stade Montois (Mont de Marsan). Le lendemain, face aux toulonnais, grâce à une défense individuelle et une rigueur exceptionnelles, elle l'emportait 83 à 60 au coup de sifflet final, devenant Champions de France. Alors que son équipe première se maintient en Nationale 2, et déjà Champions de France Cadets groupe B il y a 2 ans, la Saint-

Charles concrétise cette année une fois encore l'ascension vers l'excellence avec ce fabuleux titre de Champion de France Minimes. *"C'est une très grande satisfaction de former les joueurs mais c'est aussi une frustration, car on ne les garde pas! Nous ne sommes qu'un palier! Mais on les suit de près en essayant de les orienter vers des clubs professionnels qui nous paraissent les mieux adaptés"* avoue Gérard Schopfer avec cœur et conscience professionnelle. ■

## Athlétisme

# L'Azur Olympique de Charenton



Quatre années après l'inauguration de la piste d'athlétisme, l'Azur Olympique

de Charenton se félicite d'avoir obtenu un titre de Champion d'Ile de France

Cadets (16/17 ans) par équipe et un titre de Champion de France Minimes (14/15 ans) par équipe. Cet hiver était également une belle saison avec une place de 5<sup>ème</sup> aux Championnats de France en salle cadet sur 200m en la personne de Karim Ait Nekourta, et une meilleure performance française en salle 2006 à la hauteur avec 1,81m de Hakim Reguieg. Un titre de Champion d'Ile de France Interclubs Cadets a conclu la saison en salle, grâce à de belles performances de la part des collégiens de La Cerisaie. Lors des finales Nationales par équipes de Dreux du 14 mai, cette équipe Cadets a ensuite pris une excellente 5<sup>ème</sup> place. Puis l'équipe des Minimes l'a emporté devant tous les clubs (et groupements de clubs français). Enfin, le relais a conclu en beauté ce beau week-end avec un temps qui constitue le nouveau record d'Ile-de-France. Et l'aventure continue! ■

# Tennis de table

## Une association en plein essor

**Charenton Tennis de table a connu une saison 2005-2006 excellente. Forte de ce succès, dynamique et innovante, elle construit aujourd'hui un projet de club ambitieux.**

Lors du Tournoi des Jeunes Classés le 17 juin, Céline Dubost, benjamine, est sortie 4<sup>ème</sup> des Championnats féminins. Virgile Maternik a accédé à la seconde place au Championnat des 1<sup>ers</sup> Licenciés le 18 juin. Le 11 juin, lors des Championnats par Equipes, l'équipe de benjamins et minimes s'est hissée au niveau départemental 1. Lorry David, Maxime Logeart, Thibaut Dumas et Thibaut Humbert peuvent s'en féliciter. Quant au Tournoi des Familles, le 3 juin à Nelson Paillou, Thibaut Dumas sortait 1<sup>er</sup>, Thibaut Humbert, 2<sup>ème</sup>, et Virgile Maternik, 3<sup>ème</sup>. Lors des Championnats de Paris,

l'équipe de 1<sup>ère</sup> division a terminé 1<sup>er</sup> et accède en Promotion d'Honneur. La seconde équipe en niveau Honneur a fini 3<sup>ème</sup> et a accédé ainsi à la promotion Excellence. Enfin, l'équipe 1<sup>ère</sup> de Charenton Tennis de Table se maintient en Nationale 4 et vise la montée en Nationale 3 pour la saison prochaine.

### ■ Objectif : développer le sport féminin

*"Aujourd'hui une association sportive doit prendre en compte les attentes de l'ensemble de ses adhérents pour y répondre de la façon la mieux adaptée en fonction de sa structure et de ses finances", précise Jean-Philippe Cerruti, Président du Club depuis 2002. Fort de la qualité des performances de ses joueurs, de l'arrivée de 11 nouvelles recrues, d'une trésorerie saine, de 18 tables de ping-pong et d'une salle de 600m<sup>2</sup> mis à disposition par la Ville à l'Espace Nelson Paillou, le Club se fixe aujourd'hui de nouveaux objectifs : conjuguer le tennis de table au féminin, avec des équipes de joueuses féminines, jeunes et moins jeunes, aussi bien en loisir qu'en compétition. "Il n'y a pas actuellement d'équipe de compétition féminine" ajoute*

*Jean-Philippe Cerruti, "favoriser l'élite jeune, garçons et filles, pérenniser tous les créneaux existants, développer des partenariats auprès des associations de jeunes et des centres de loisirs pour la saison 2007-2008, et accentuer les relations intergénérationnelles, tel est l'objectif".*

Un vaste projet à développer sur trois ans, qui nécessitera le recrutement d'un entraîneur supplémentaire.

Le nombre d'adhérents s'élève à 171 membres à ce jour, il tend à augmenter rapidement, communication à l'appui sur de prochaines pages web en lien avec le site de la Ville, et lors du Forum des Associations en septembre 2006. ■



## EN BREF

### ◆ L'ACADÉMIE DE BOXES DE CHARENTON DÉCROCHE UN NOUVEAU TITRE

Gagny Baradji a gagné le Tournoi de France juniors. Son adversaire, Loïc Songeons a été rapidement dépassé par la fougue du champion de France. Un grand bravo à son entraîneur Webb Khiari qui avec persévérance a su l'emmener sur la première marche. Cette année l'ABC a remporté 4 titres : 1 Champion d'Ile de France Universitaire, 1 Vice Champion de France Universitaire, 1 Champion de France Juniors et 1 Vainqueur du Tournoi de France. Bravo à tous.

### ◆ NATATION

Lors du Meeting International de Nantes, les 13 et 14 mai, le CNMC Natation, en la personne de Jacques Levasseur, directeur du service des sports de la Ville, a amélioré deux records de France de Natation des 60-64 ans, le 100 brasse et le 200 brasse.

Toutes nos félicitations !

### ◆ FOOTBALL

Les joueurs de la catégorie 13 ans du Cercle Athlétique de Paris Charenton ont remporté le Tournoi des Villes du Val-de-Marne sur le terrain de Rungis, le 10 juin dernier. Ils ont battu le club de VGA St-Maur aux tirs aux buts après un résultat nul 1-1. Un exploit considérant le fait que l'équipe de VGA St-Maur évolue en Excellence et que le CAP Charenton évolue quant à lui dans une division inférieure (1<sup>ère</sup> Division). Les joueurs ont fait preuve de grandes capacités physiques, techniques et morales en exerçant une pression constante sur l'adversaire. Bravo à l'entraîneur, Jeff, aux supporters, parents et dirigeants qui étaient tous présents pour encourager l'équipe.

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

### Fiscalité départementale et régionale : peu de bénéfiques pour les Charentonnais

Nous avons à plusieurs reprises dénoncé ici les **augmentations particulièrement importantes des impôts régionaux et départementaux**.

A Charenton, grâce à une gestion saine et rigoureuse, nous avons évité de recourir systématiquement à une hausse des taux de la fiscalité communale.

Nos opposants veulent faire passer "la pilule" des augmentations d'impôts de ces collectivités gérées par la gauche en indiquant que *"de nombreux projets charentonnais n'auraient jamais vu le jour sans les financements de la Région Ile-de-France et du département du Val-de-Marne !"*

Sachez que plus de **12 millions** d'euros payés par les contribuables charentonnais reviennent au Conseil général du Val-de-Marne. En sens inverse, c'est moins de **1 million** d'euros (collège, action sociale, subventions diverses,...) que le Département a reversé à Charenton (chiffres 2005). Voilà la réalité !

Certes, l'impôt est basé sur le principe de la péréquation : ce qui est versé doit être ensuite redistribué sous la forme la plus équitable possible en fonction des besoins de chacun. **Mais entre les 12 millions versés par les Charentonnais et le million qui revient ensuite à la ville, le différentiel est énorme : 11 millions d'euros au bénéfice du Département.**

Bien sûr, un nouveau lycée va être construit par la Région Ile-de-France sur un terrain acquis et mis à disposition par la Ville ; bien sûr, un second collège sera érigé par le Département du Val-de-Marne sur le site de l'actuel LEP Jean Jaurès. Mais ce ne sont là que les compétences premières de ces collectivités héritées des lois de décentralisation.

**Sans compter que la Ville pallie les insuffisances du Département** dans des missions qui sont normalement les siennes. C'est le cas par exemple dans le domaine social, avec les crèches toutes municipales à Charenton ou encore le travail effectué par les assistantes sociales de la Ville.

Le contribuable charentonnais doit-il être la vache à lait des collectivités de gauche ?

Les élus du groupe "Charenton-Demain"

### Stationnement : Un nouvel impôt et une occasion loupée

Nous avons déjà écrit, dans une précédente tribune, la nécessité de trouver une solution au stationnement dans notre ville.

Nous avons développé nos propositions, notamment :

- *Créer plusieurs zones résidentielles afin de permettre aux résidents de ces zones de payer une somme raisonnable, de l'ordre de 0,50€ par jour, pour leur stationnement;*
- *Faciliter la circulation des bus et redonner vie à la navette municipale ;*
- *Développer les sites protégés pour les vélos et les circulations douces. (Tribune libre 11/05)*

Malheureusement, aucun de nos arguments n'a été entendu.

Nous proposons que le problème du stationnement soit inclus dans une réflexion plus globale sur la place de la voiture et des autres moyens de transport (individuels ou collectifs) dans notre quotidien.

Le "tout voiture" est un schéma ancien, déjà un parisien sur deux a choisi un mode de transport alternatif. D'un point de vue urbain, Charenton n'a pas de spécificités par rapport à un arrondissement de Paris.

**Choisir son mode de transport, parce que l'aménagement de la ville aura été conçu dans ce sens voilà le pari que nous devons relever.**

Si la ville est construite autour de la seule voiture, alors pas question de prendre le risque d'utiliser son deux-roues, pas question de prendre la navette aux horaires impossibles, de prendre le bus, etc...

Alors que si les circulations douces existent, elles offriront alors de vraies alternatives à la voiture. Elles conduiront ainsi à une baisse du trafic automobile, pour le plus grand bien de nos enfants, de nos poumons et de notre terre.

Pourtant, loin de se saisir de tel débat, voilà qu'avec la présentation du budget de la ville le voile tombe sur les "bénéfices" à attendre du stationnement "nouvelle formule". **Pas de projets urbains, pas de circulations douces mais des objectifs budgétaires pour la commune :**

**+ 100% de recettes supplémentaires sur les amendes de police liées au stationnement,**

**+ 40% sur les droits perçus grâce au stationnement.**

**Cela représente plusieurs centaines de milliers d'euros !**

Réglementer le stationnement dans notre ville doit emporter l'adhésion du plus grand nombre, mais quand le stationnement devient un prétexte à une taxation supplémentaire, il est difficile de rester crédible.

le 20 juin 2006

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer" :  
G. Lambert, M. Defaye, D. Martin, A-M Thierce,  
G-M Bellaïche, I. Schuss

## Etat civil

### Naissances

*Avec nos plus vives félicitations*

#### Avril 2006

THEULÉ Cyprien, MARTINEZ Shirel, PIADÉ Valentine, MICHEAL Marie, MOLINA Victoria, GOBIER Eleanor, SAUVAGET Marin, RAZAFISOHARANA Lalao, DUPEY-ROUX Paolina, BONTEMPS Eve, KLEIN Gabriel, ALVES BOUCINHAS Leïa.

#### Mai 2006

CRON Lisa, ARAGON Maxime, ABÉCASSIS Salomé, MOLHO Dimitri, BELLO-LOUSTAU Ornella, ZEINOUN Angie-Lina, BENITAH Simon, CAS-SARLON Lucie, MOULIN Nathan, DENHEZ Ryan, RUSQUES Sohane, FONQUERNIE Noah, LEFEVRE Lilou, BARRY Fatoumata, GOMES LOPES Eloïse de Fatima, ZAZARON Julien, SARFATI Chaï, GABET Thomas, REGNIER-BECK Florence, GRAZIANI Lucas, BIA Mathilde, ROUSSEL Morgane, VOLJOT Luc, BEN LABIDI Oubaid-Enzo, ROUCHE Chanez, TEILLET Noa, BONNAUD Elisa, NATAF Aaron, FENECH Bastien, CHEA Ethan, MELLOUK Bilél, COHEN Sasha, BRIONES TOALOMBO José, ANDRÉN Liv, RÉOCREUX Louis-Nicolas, BIRRER Emmanuel, SERI Noah, GARIGUES Alexandre, BANOUN Ethan, SEROUSSI Samuel, LAGNEAU Evane, SPAHIU Ermond, BOUYAHMED Célia, STETTEN-PIGASSE Mathilde, VERDERAME Lola, WAKEFIELD Meghane, MAHOUEF Adel, LOULID Samya, AIT DAHMANE Sana (1<sup>ère</sup> Jumelle), AIT DAHMANE Inès (2<sup>ème</sup> Jumelle), GONAIN Bryan, BAN Patricia, COSTENTIN Rubis.

### Mariages

*Tous nos vœux de bonheur*

#### Mail 2006

KHELÁIFIA Ghariba et KHAMMAR Mostefa, LAINÉ Stéphanie et GRONDIN Christian, LEFEBVRE Valérie et HAUSER Frédéric, GIOTTO Catherine et WUNSCH Philippe, BLANC Virginie et ALLASIO Stéphane, VÉNIEN Brigitte et MENUET Jean, GIBELIN Delphine et PUZIN Pierre-Éric, JIVAN Ionela et GOIAN Mircea, PAK Sara et DELPUECH Géraud, SINAÏ-SINELNIKOFF Natacha et CHABBAT Grégory, ZOUAOUI Donia et BOUZAZA Ahcène, LECAS Florence et NAUROY Michaël, ROCA Marie-Christine et FALA David.

#### Juin 2006

de BARROS Nadja et AMANN Fabrice, PLAIN Alexandra et ROUSSEAU Xavier, JIN Jiao et CSERI Christophe, CAMACHO Montserrat et GILARDONI Thierry, BISSIAU Julie et BEN MAHMOUD Mohamed, ROMAN Estelle et MARTIN Thomas, DENOM Ketty et PULVAR Miguel, PASQUETTO Isabelle et DA-CRUZ Jean-Paul, BOUCQ Maryline et NAGEL Claude, DELANNOY Monique et BEITZ Frédéric, MAZOUZI Souaâd et TANGUY Joël, LEMAIRE Marine et ADATTO Robert, ANOYAUT Claire et LAINEY-BROÏDA Lucas, FARHI Laïla et NEIJARI Youssouf, LY Awa et MBOUP Papa.

### Décès

*Avec nos sincères condoléances*

#### Janvier 2006

LEPRAT Jeanne

#### Mars 2006

MEUNIER Pierre, SKORZYNSKI Henri.

#### Avril 2006

LEBLANC Paulette Epouse GABRIEL, FOURNIER Marthe Vve GOIN, HERMANDESSE Jean BOULANDET Bernard.

#### Mai 2006

AMALZIEU Elie, CORDILLOT Lucienne Vve LEBLANC, KLEIN Gérard, DIGARD Simone Vve HUET, HERBAUT Jean, BENOIT Pierre, PERRUCHOT Marie-Louise.

#### Juin 2006

FONDIO Karidia Vve POUNGARA, PONTALIER André, FRANÇOIS Aurélie, WIEL Yvonne, JOUANNIC Clothilde.

## Marc Zacharie et René Chaussé nous ont quittés



Nous venons d'apprendre le décès de **M. Marc Zacharie**, survenu le 28 juin 2006,

Conseiller municipal puis Maire-adjoint de Charenton de 1977 à 1997. Né le 21 juin 1948, Marc Zacharie était directeur d'une très importante société de courtage. Elu conseiller municipal le 13 mars 1977, il est ensuite devenu Maire-Adjoint, à partir de 1983, chargé de l'enseignement public maternel et primaire. Ancien Officier de marine, Capitaine de frégate puis réserviste, Marc Zacharie suivait de près les activités sportives de la Ville, notamment le hockey-sur-glace et le curling. Il fut également Président du Cercle d'escrime Henri IV. Marc Zacharie s'est occupé de l'harmonie-fanfare et a été l'un des cofondateurs dès 1977 du Comité des Fêtes. Il était marié et père de 7 enfants. A son épouse et à ses enfants, Charenton Magazine présente ses sincères condoléances.

Nous avons également appris le décès de **M. René Chaussé**, ancien conseiller municipal. René Chaussé a effectué une grande partie de sa vie professionnelle comme fonctionnaire à la Mairie de Charenton. Responsable du service social, il a ensuite poursuivi sa carrière à Créteil. Ancien sapeur-pompier (il fut d'ailleurs gravement brûlé lors d'une intervention) et membre actif de l'association des sapeurs-pompiers, M. Chaussé a été Conseiller municipal de 1983 à 1995. Il était Président du groupe des élus de gauche. Charenton Magazine présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.



## Pharmacies de garde

- Vendredi 14 juillet  
Nocturne - 52, rue Gabrielle  
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 16 juillet  
Dike-Bonneval - 24, rue Adrien Damalix  
Saint-Maurice  
Tél. 01 43 68 08 13
- Dimanche 23 juillet  
Mondot - 2, rue du Gal Leclerc  
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 30 juillet  
Keuleyan - 67, rue de Paris  
Tél. 01 43 76 35 32
- Dimanche 6 août  
Safeno - 7, rue du Mal Leclerc
- Dimanche 13 août  
Bernhard - 68 bis, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 00 38
- Mardi 15 août  
Nocturne - 52, rue Gabrielle  
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 20 août  
Nguyen Elise  
14, rue Victor Hugo  
Tél. 01 43 76 62 32
- Dimanche 27 août  
Luteyn - 3, place des Marseillais  
Tél. 01 43 75 14 68
- Dimanche 3 septembre  
Bernhard - 68 bis, rue de Paris  
Tél. 01 43 68 00 38

### Charenton



CHARENTON MAGAZINE  
Hôtel de Ville  
48, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon  
Réalisation : Direction de la communication  
Tél : 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte  
Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte,  
(sauf p.3, 11 et 26)

© photos : G. Boynard - M. Moore - G. Rouchès - I. Stefan  
Mise en page : Delphine Navarro  
Site Internet : <http://www.charenton.fr>  
Impression : Actis

# Et si vous preniez le bateau ?



## Charenton, une escale vers Paris-Plage

Embarquez pour des balades fluviales  
sur la Marne et la Seine...

Départs ● 11h / 13h45 / 16h20 / 19h05  
sur l'Île Martinet (à proximité de la piste d'athlétisme)

Trajet ● Charenton vers Chinagora / Ivry / Bercy / Port de la Gare et Paris-Plage (Pont Marie)

Coût par personne : 3 € ● Gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans

dans la limite des places disponibles sur le bateau



MAIRIE DE PARIS



PORT  
AUTONOME  
DE PARIS

Renseignement :  
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)